

RAPPORT D'ANALYSE DU TRAVAIL DES COMMUNES POUR LA STRATEGIE DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

1- POINT METHODOLOGIQUE

Le Vice-Président en charge de la Transition Ecologique, Christian Roux, a organisé 3 rencontres avec les communes, dans les 3 anciens cantons, pour présenter la démarche de la Stratégie de Transition Ecologique du territoire et leur proposer d'y participer. La CCT a mis à disposition des communes un outil pour :

- 1) qu'elles réalisent individuellement un diagnostic de **ce qu'elles réalisent déjà**
- 2) qu'elles fassent remonter à la CCT **ce qu'elles comptent faire dans les années à venir.**

Les communes avaient jusqu'au 30 septembre 2022 pour retourner leur participation à la CCT. Une conférence des maires a été organisé le 22 octobre pour une mise en commun entre les maires du territoire.

Aujourd'hui ce sont 15 communes sur les 27 du territoire qui ont participé. Les communes ont la possibilité d'intégrer la démarche à tout moment.

Précision : Il est important de rappeler un principe vital pour espérer avoir un effet d'entraînement, notamment des communes qui n'ont pas retourné de participations aux jours d'aujourd'hui : « **Ne pas comparer les communes entre elles car elles n'ont pas toutes les mêmes moyens, les tailles, les mêmes enjeux. Chaque commune avance à son rythme.** »

2- PRINCIPALES ACTIONS DEJA REALISEES

Les actions déjà réalisées sur le territoire par les communes sont les suivantes (1 occurrence = 1 commune) :

ACTIONS DEJA REALISEES	OCCURENCE
Etude pour la rénovation ou le chauffage d'un bâtiment communal, dont des logements communaux	4
Rénovation de bâtiments communaux	11
Installation d'un chauffe-eau solaire	2
Etude pour un parc photovoltaïque sur friche/système PV en toiture/ombrière sur un parking, notamment avec les centrales villageoises du Trièves	5
Concertation sur l'éolien	1
Installation de système PV sur un bâtiment communal	3
Installation d'une chaudière à bois	5
Mise en place/poursuite de la régulation du chauffage des bâtiments	3
Suivi des consommations, mise en place d'un conseiller en énergie partagée	4
Mise en place/poursuite de l'extinction de l'éclairage public	11
Rénovation/Remplacement des points lumineux par des leds ou suppression de points	10
Adoption des pratiques économes au bureau (ex : impression R-V, N&B, réduction des impressions, réutilisation de papier usagé, utilisation de papier recyclé, réglage des imprimantes en mode éco, dématérialisation des démarches d'urbanisme)	6
Réutilisation de matériels (ex : seconde main pour le gîte communal...) ou matériel recyclable ou écolabel (ex : produits d'entretien, gobelets en carton, éco-cups, vaisselles permanentes...), arrêts du plastique	4
Formation des équipes à la diminution des consommations (ex : arrêt des veilles, des lumières, des appareils électriques...)	1
Consommation de produits locaux	1
Création d'un café-épicerie associatif	1
Déneigement à la pouzzolane au lieu du sel	2
Utilisation de bois local, gestion durable de la forêt en lien avec ONF, reboisement avec des nouvelles essences et affouage régulier	5
Création d'une mare	1
Construction d'un hôtel à insectes	1
Plantations de vivaces, mellifères, arbres fruitiers/vergers	6
Pratiques écologiques dans l'entretien des espaces verts : Pas de produits phytosanitaires, tonte mulching, désherbage manuel et paillage	5
Reforestation expérimentale	1
Préservation de l'espace naturel sensible (ENS)	2
Participation à l'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC)	1
Création d'un jardin partagée	2
Mise en place d'une plateforme de déchets verts, notamment mutualisée entre deux communes	5
Mise en place de composteurs	5
Tri sélectif des déchets (mairie, école, évènement)	5

Démocratie participative	1
Soutien à un système d'entraide communal	1
Evènement autour du four communal, boîte à dons/livres	2
Schéma directeur eau potable	2
Suivi des fuites sur le réseau d'eau potable, rénovation des conduites, aménagement source d'alpage	9
Mise en place d'un système de récupération d'eau de pluie sur un bâtiment communal (ex : pour un jardin partagé)	2
Passage aux lampes UV dans le réservoir d'eau potable	1
Travail avec des maraîchers pour la création de bassins de rétention/création d'un point d'eau pour les agriculteurs	2
Schéma directeur d'assainissement	2
Création d'une STEP, dont des filtres plantés de roseaux	3
Etude/Installation de toilettes sèches	2
Achat d'un VAE (ex : pour les déplacements internes de l'agent communal, habitants)	3
Navette pour le marché	1
Covoiturage pour les réunions (élus)	2
Installation d'arrêts de bus, racks à vélos, point de recharge VAE	2
Mise en place un réseau de sms/WhatsApp/ mailing pour le covoiturage	3
Etude pour la mutualisation intercommunale des repas	1
Définition d'un plan de sauvegarde communal	3
Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie	1
Evolution du document d'urbanisme (ex : PLU) pour la transition écologique	2
Création de chemins piétons/vélos	2
Etude/mise en œuvre de la désimperméabilisation des espaces publics, voiries, cours d'école, notamment en cas de trDépaavaux	4
Réflexion sur la mise en place d'une aire naturelle pour de l'habitat réversible	1
Réalisation d'une fresque du climat par le conseil municipal	8
Action de sensibilisation pour les habitants sur la rénovation	2
Parution d'articles dans les bulletins municipaux et le site internet	1
Réflexion sur le budget pour avoir des actions de transition écologique	1
Insertion de clauses sociales dans les appels d'offres	1
Animation scolaire dans l'ENS	1

En résumé :

- ⇒ **Des communes principalement engagées dans la transition énergétique** (rénovation des bâtiments, rénovation et extinction de l'éclairage public, énergies renouvelables, pratiques économes dans les bâtiments) dans un premier temps même si des actions autour de la biodiversité se développent ainsi que sur l'eau et l'assainissement.
- ⇒ **Les actions engagées sont en lien direct avec les compétences des communes** (gestion de son patrimoine, gestion de l'eau...) ou en lien avec des actions impulsées avec la CCT (ex : déchets, forêt, plantes mellifères...)

3- PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES COMMUNES

Les principales difficultés rencontrées par les communes sont (*le chiffre entre parenthèse indique le nombre d'occurrence*) :

- **Manque de moyens financiers (6)**
 - o Les charges d'exploitation
 - o Les coûts à amortir (hors subventions) et les avances de trésorerie sont trop lourds
- **Manque d'ingénierie en interne, pas de compétences techniques sur tous les domaines, notamment pour les agents ou les élus (6):**
 - o sur les enjeux du réchauffement climatique sur la commune et le territoire,
 - o sur les choix de solutions disponibles pour y faire faire,
 - o sur les dispositifs de financement disponibles ou possibles,
 - o sur certains textes de loi et une approche juridique des actions (1)
- Manque de disponibilité à tous les étages (=> manque d'ingénierie en interne) :
 - o des maires ou élus. Ils sont dépassés et non pas le temps pour de la formation et le montage/suivi de nouveaux projets...
 - o La gestion du quotidien dépasse le temps dont les secrétaires de mairie et des agents communaux disposent
 - o Chronophagie des affaires courantes communales, décalage par rapport aux enjeux territoriaux (comme pour les agents de la CCT)
- Manque de lignes directrices claires de la part de l'Etat et donc d'accès aux informations et au soutien financier correspondant (1)
- Difficulté à créer des projets communs entre plusieurs communes (ex : portage de repas, ...) (2)
- Multiplicité des dossiers de subvention à monter pour un même projet (1)
- Difficulté de mesurer les impacts d'un projet et de mener une évaluation des actions de la commune (1)
- Difficulté à savoir si les décisions prises qui ont un réel impact sur l'environnement (1)
- Réseau d'eau étendu avec peu d'abonnés (1)
- Difficultés techniques pour pouvoir rénover des bâtiments anciens (1)
- Inertie/temps pour faire changer les pratiques (1)

4- OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES A VENIR DANS LE DOMAINE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Les communes ont fait remonter les obligations réglementaires auxquelles elles devront se conformer dans les années à venir (si elles ne le font pas déjà) :

ELEMENTS	OCCURENCE
La mise en conformité des bâtiments/logements communaux pour diminuer les consommations énergétiques	3
Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) => mise en conformité des documents d'urbanisme : SCOT, révision de PLU...	3
La défense incendie, Plan de sauvegarde communal, dont le risque incendie (réserves d'eau et pistes SDIS)	3
La gestion de l'eau potable, Rénovation du réseau d'eau potable et adjonction source actuellement non exploitée au réseau communal	3
La gestion de l'assainissement (réfection de la station d'épuration)	2
L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, réduction et limitation des nuisances lumineuses ¹	1
Le décret tertiaire (→ 2030, 2040, 2050)	1
La lutte contre le gaspillage alimentaire : diagnostique, formation, sensibilisation	1
La loi climat et résilience	1
La loi ALUR	1
La loi 3DS	1

¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/arrete-du-27-decembre-2018-relatif-prevention-reduction-et-limitation-des-nuisances-lumineuses> - cf. tableau en annexe

5- ANALYSE FORCES/FAIBLESSES/OPPORTUNITES/MENACES

Les communes ont fait ressortir leurs forces et faiblesses pouvant aider, ou non, au développement d'actions dans le domaine de la transition écologique. Elles ont également identifié des opportunités et menaces, extérieures à la commune, qui viennent aider ou freiner au développement des actions.

FORCES	FAIBLESSES
<p>Elus impliqués / Volonté politique / Equipe motivée (10) Des habitants investis, population jeune et familiale (3) Quelques moyens financiers (2) Situation financière maîtrisée (1) Enseignants motivés (1) Connaissance des lieux, des besoins, du terrain, des réseaux... (1) Mutualisation du fait de la commune nouvelle (1) Ressources forestières, en eau et potentiel éolien (2) Commune en réserve naturelle/Natura 2000 (1) Relative proximité des solutions de mobilité collectivité et des services publics (1) Taille de la commune (1) Situation privilégiée d'un point de vue climatique et environnementale (moins de canicules, moins de pollution) (2) Attractivité culturelle (1)</p>	<p>Moyens financiers limités par rapport aux ambitions/idées (7) Moyens technique/humains limités (6) => manque de formation et de disponibilité des élus => poids des montages et suivi de projets Eloignement, notamment des services publics et des solutions de mobilité, commune étendue (8) Vétusté du parc locatif (1) Fracture numérique (1) Climat de montagne (1) Risque de déficit accru de la station lié au manque d'enneigement (1) Résistances aux changements de la part de la population et des élus (1)</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Subventions disponibles localement, notamment sur la rénovation du bâti (ex Département) (4) Des acteurs locaux/financeurs publics qui nous soutiennent grâce à leur expertise (technique, financière et comptables), notamment sur le montage de dossier (Département, CCT, TE38, AGEDEN, PNR, Soliha, CAUE, Préfecture, ADEME, Agence de l'eau, Région, ONF, FAI), dont le Parc (9) Activité touristique (1) Mutualisation (Château-Bernard/St-Andéol) (1) Lieu choisi par des étudiants pour un concours international (Solar Decathlon) (1) Transformation d'un lieu en éco-hameau (1) Diversité du réseau associatif (1)</p>	<p>Lenteur administrative et technique, notamment pour l'attribution des subventions qui ralentit les délais de réalisation (3) Subventions en diminution ou non obtenues comme avant (ex : Région sur le photovoltaïque et les chaufferies bois, DSIL...) (2) Transfert de charges de l'Etat vers les collectivités locales et diminution des dotations (2) Mise en conformité avec l'évolution régulière des lois => les contraintes et obligations réglementaires à la Transition (= Opportunités) s'imposent aux communes (Etat) sans leur donner les moyens financiers (3) Conjoncture économique qui grève les budgets (1) Risques naturels (crues torrentielles, incendie, glissement de terrain) : Beaucoup de contraintes (zone rouge glissement de terrain, conduite d'éthylène) qui grèvent les capacités d'installation d'équipements favorables à la transition écologique (ex : production d'ENR) (3) Sous-estimation des enjeux et des risques du changement climatique (1) => clivages politiques et/ou sociologiques Peur du changement dans les démarches expérimentales (ex : participation des habitants, stratégie foncière...) (1)</p>

	Aménagement RD1075, pipeline, téléphonie mobile (4) Délais d'intervention des artisans et/ou manque de professionnalisme (2) Augmentation des coûts de l'énergie et du carburant (1) Augmentation du coût du foncier pour les habitants (1)
--	--

En résumé :

- ⇒ **Des équipes municipales motivées** par la thématique de la transition écologique et des **habitants investis** localement
- ⇒ **Des moyens financiers qui peuvent à la fois être une force ou une faiblesse** en fonction de la commune mais principalement une contrainte
- ⇒ **Des moyens humains limités**
- ⇒ **Un éloignement des services publics et des moyens de mobilités** mais également des contraintes liées à l'étendue de la commune
- ⇒ **Malgré tout, des acteurs locaux qui soutiennent les communes** (Département, CCT, PNR, TE38, AGEDEN, CAUE, Préfecture, Soliha, ADEME, Région, ONF, FAI)
- ⇒ **Des subventions en diminution ou arrêtées** (ex : la Région pour le chauffage au bois), mais heureusement, le Département poursuit son appui financier, précieux localement
- ⇒ **Une lenteur administrative dans l'option des subventions** qui ralentit la réalisation des projets
- ⇒ **Une crainte d'un transfert de charges de l'Etat vers les collectivités locales**, combiné à une **diminution des dotations**

6- AMBITIONS PRINCIPALES DE TRAVAIL

Les communes ont proposé des ambitions de travail, ou des actions, dont l'arbitrage n'a pas encore fait. Il ne s'agit pas des actions prévues au budget 2022 mais de propositions d'actions à planifier dans le temps et budgétairement si elles sont retenues.

En voici la synthèse (vert fluo = 6 occurrences ou plus, bleu fluo = de 3 à 5 occurrences) :

THEME	INTITULE DE L'AMBITION	NOMBRE D'OCCURENCE
SOBRIETE & SENSIBILISATION	Tendre vers la sobriété de tout (dont l'énergie, l'eau, etc.)	1
	Lutter contre le gaspillage alimentaire pour la cantine et les particuliers	1
	Suivre ses consommations d'eau et d'énergie (ex : conseil en énergie partagée CEP)	1
	Faire le bilan carbone de la commune	1
	Définir un budget vert	1
	Sensibiliser les élus et les agents à la sobriété énergétique	1
	Créer un tiers-lieu (lieu convivial d'échanges intergénérationnels)	3
	Accompagner les associations à des pratiques plus vertueuses en matière de transition écologique	1
	Communiquer et sensibiliser sur la transition écologique avec les habitants (tri, eau, biodiversité...), notamment au moment des demandes de travaux ou de permis de construire	3
EAU ET ASSAINISSEMENT	Rénover les réseaux d'eau et protéger les captages	8
	Mettre en place un schéma directeur de l'eau	1
	Suivre les consommations et les débits des sources	1
	Récupérer l'eau de pluie pour les usages, dont celui des bâtiments communaux, des jardins	4
	Créer une réserve d'eau en sortie de STEP	1
	Rénover des réseaux d'assainissement	4
ENERGIE Sobriété énergétique Production	Isoler et rénover des bâtiments communaux, dont des logements communaux	12
	Aider les habitants à rénover leurs logements /aider aux diagnostics et à la réhabilitation des bâtiments privés (ex : aides du CCA pour la précarité énergétique)	3
	Produire des énergies renouvelables locales, notamment sur un bâtiment ou un logement communal (chaufferie bois, photovoltaïque, solaire thermique, éolien)	13
	Gérer le chauffage	1
	Installer ou poursuivre la mise en place d'un éclairage public performant	7
	Poursuivre l'extinction de l'éclairage public	7
	Avoir un matériel sobre en énergie, dont l'éclairage intérieur	3
	Adopter des pratiques économes dans la commune (gestion des imprimantes, gestion du papiers, vaisselle permanent, armoire de dons, kit éco-événement)	2

MOBILITE	Renouveler sa flotte par un véhicule électrique (voiture ou vélo), notamment avec une borne en autoconsommation pour certains	5
	Poursuivre le prêt de VAE	1
	Poursuivre une navette ou créer un transport en commun non carboné pour relier les hameaux	2
	Créer ou poursuivre l'utilisation d'un WhatsApp/affichage covoiturage pour la commune ou de manière plus générale des mobilités collectives partagées	5
	Faire de la mobilité douce ou installer des équipements facilitant les mobilités douces et la circulation dans le centre bourg	3
	Soutenir la ligne de train Grenoble/Gap	2
	Développer des options de mobilité (connexion entre plusieurs moyens de transport, adaptation des horaires de plusieurs bus...) et de télétravail	2
FORET, BIODIVERSITE, AMENAGEMENT DURABLE, FONCIER	Planter des essences en forêt communal adaptée au changement climatique et gestion durable	4
	Adopter des bonnes pratiques pour préserver la biodiversité (taille des haies, entretien des bosquets, jardins partagés, espaces de biodiversité, verger conservatoire)	6
	Réintroduire des espèces vulnérables	1
	Créer et sensibiliser avec un Espace Naturel Sensible (ENS)	2
	Préserver le foncier agricole/organiser une veille foncière agricole (lien avec les documents d'urbanisme)	1
	Faire évoluer les documents d'urbanisme pour de l'habitat réversible, habitat groupé et saisonnier	1
	Créer des « éco »-logements sociaux intergénérationnels à basse consommation (ou productifs) et basses charges	1
	Limiter l'imperméabilisation des rues, chemins piétonniers et espaces publics pour réduire les risques d'inondations (maîtrise du ruissellement des eaux pluviales)	3
RISQUES	Prendre en compte les risques sur la commune (feu de forêt, inondations, pénurie d'eau, glissements de terrain...) et établir un plan de résilience/Plan de sauvegarde communale dont la partie risque incendie	4
	Créer une réserve d'eau incendie	1
ACHATS LOCAUX, AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET PARTAGE	Créer une charte d'achat éco-responsable	1
	Poursuivre les consommations locales (pour les évènements, pour les plantations...) & soutenir les commerces de proximité	3
	Mettre en commun des outils/entraide, partage de compétences, entraide (ex : boîte à livres, zone de gratuité...)	4
	Installer des casiers de produits locaux et de saison des producteurs locaux	1
	Promouvoir et soutenir l'autonomie alimentaire (ex : jardin partagé, plantation d'arbres fruitiers et autres plantes comestibles)	3

En résumé :

- ⇒ **Les ambitions et actions planifiées par les communes dépendent essentiellement du travail déjà engagé par la commune auparavant, de ses moyens humains et financiers, de ses compétences** et de la taille de la commune. Bien évidemment, tous les élus n'ont pas la même culture dans le domaine de la transition. Il y a donc aussi un enjeu de sensibilisation et de formation.
- ⇒ **Des communes d'abord engagées plutôt sur des actions de transition énergétique** et qui maintenant, **élargissent leurs champs d'action à d'autres champs de la transition écologique** avec des actions dans des domaines tels que la biodiversité, l'eau, l'assainissement...
- ⇒ **Le risque incendie ou la pénurie d'eau sont des sujets qui émergent mais pour une minorité de communes** actuellement. Dans le domaine de l'eau, les communes se mettent aux « normes », résolvent leur problème de vétusté des réseaux (qui participe à la transition) mais ce n'est pas une action, comme d'autres proposées, qui changent fondamentalement le système, comme pourrait l'entendre le terme « transition ». Néanmoins, on voit apparaître quelques actions nouvelles. C'est un phénomène progressif et normal par rapport à tout processus de changement. Hypothèse : Il faut se remémorer la courbe de « Prochaska ». Les communes sont peut-être au stade de la « contemplation » : l'individu pense à changer de pratique, sans savoir comment faire » et dans certains cas, en phase de « préparation » où l'individu sait comment il va faire, mais n'est pas passé à l'acte et dans certains cas, passe à l'acte, c'est l'état de « l'action ». Mais, ce processus n'est pas linéaire, il peut y avoir des allers-retours entre ces différentes phases. Il s'agit d'un processus qui peut prendre du temps.
- ⇒ **De même, si certaines communes ciblent les actions de sensibilisation et de sobriété pour agir sur la transition écologique, celles-ci sont peu nombreuses.** Hypothèse : Peut-être les élus estiment-ils que ce travail est plutôt celui des associations et qu'ils doivent se concentrer sur les équipements et les services, sur ce qui relève de leur compétence ? **Il est également plus facile d'identifier de nouvelles actions à mener dans des domaines sur lesquels on a déjà l'habitude d'agir.** De plus, étant donné l'ampleur des évolutions en cours, le choix peut être fait de concentrer les moyens de la commune sur ce qui peut donner des résultats très concrets et au plus vite (ex : économies d'énergie dans le bâtiment ou l'éclairage public).
- ⇒ A priori, pour les communes, il semble important de **faire des économies d'énergie, donc de fonctionnement, mais aussi de se donner de nouvelles marges de manœuvre via la production ENR.** Cette réflexion semble aller de pair pour une large majorité des communes qui ont répondu.
- ⇒ **Le thème de la mobilité est un peu moins important que ce qu'on pourrait penser.** Même si c'est une minorité de communes qui pointe ces sujets cela veut quand même dire que si la CCT avait une délégation il faudrait sans doute s'appuyer aussi sur ces communes.

7- COMMENT SE FAIT LE CHOIX DES ACTIONS A ENTREPRENDRE PAR LES COMMUNES ?

Dans la grande majorité des cas, les choix budgétaires ou d'actions faits par les communes devraient se faire plus en fonction de l'urgence climatique, des économies d'énergies, d'eau et de protection de la biodiversité mais **sont assez souvent faits en fonction des ressources financières et techniques de la commune**. Malgré tout, **les communes essaient de prendre en compte le changement climatique dans leurs décisions** et ont la volonté d'éveiller les consciences face aux changements climatiques.

Voici quelques citations :

- « Nos choix se font en fonction du changement climatique » (2)
- « Nous souhaitons que notre territoire bascule dans une sobriété heureuse » (1)
- « Nous avons tendance, quand nous le pouvons, à aller plus loin que les obligations légales » (2)
- « Nos choix sont aussi faits en fonction du « mieux vivre » des locataires des logements communaux » (1)
- « Nous devrions réfléchir à de la mutualisation des moyens et du matériel pour faire plus » (2)
- « Les choix réalisés et les changements opérés sont essentiellement dûs aux contraintes budgétaires, elles-mêmes dépendantes principalement de la situation économique, qui impose la recherche d'économies. Cela n'empêche pas le conseil municipal d'être sensible à tous les arguments en faveur de la transition écologique et de chercher une correspondance entre les souhaits d'action dans ce domaine et les possibilités d'action concrètes. (1)

8- ENJEUX LOCAUX IDENTIFIES

Des communes ont fait remontées des enjeux locaux que sont :

- Transports en commun souhaités, notamment par exemple en adaptant les horaires pour connecter le transport scolaire avec les transports de la métropole ou de la ligne T95 gérée par la Région
- Promotion des mobilités collectives et partagées
- Création de chemins/pistes cyclables dédiés aux vélos (essor des vélos électriques)
- Mutualisation de transports scolaires pour en faire bénéficier les écoles qui viennent sur Gresse-en-Vercors pour des activités notamment le ski et la piscine, classes découvertes, courses d'orientation depuis la mise en place d'un parcours
- Portage des repas à mutualiser pour décarboner et économiser de l'énergie

- Inquiétude d'une évolution démographique sous forme de « villages dortoirs » quand il y a beaucoup de résidences secondaires
- Manque de logements de petite taille
- Difficulté d'acquisition du foncier bâti et non bâti
- Développement de l'habitat réversible, partagé, intergénérationnel, inclusif notamment via un PLH, un PLUi, à l'échelle du territoire
- Mise en place d'un PLUi
- Relations sociales et économiques à « relocaliser » pour favoriser les comportements sobres en énergie

- Récupération des eaux de pluie
- Gestion des ressources en eau (quantité, qualité et assainissement)

- Economies d'énergie et production locale à développer
- Projet éolien, besoin d'appui de la CCT pour faire une synergie des communes
- Projets photovoltaïques avec les centrales villageoises du Trièves

- Perte de la biodiversité
- Promotion d'une agriculture durable
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Sensibilisation des habitants
- Risques naturels et plan de résilience

- Mutualisation de projets souhaitée pour atteindre une taille critique permettant d'accéder à des financements intéressants (banque des territoires)
- Mutualisation de moyens et de matériel pourrait se mettre davantage en place même si cela se pratique déjà entre communes voisines